Cinquante-septième année. - N ° 187 A Jeudi 28 septembre 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1814

33 – GIRONDE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Extrait de jugement

Date : 15 septembre 2023.
Jugement modifiant le plan de redressement.
319 408 506 RCS Bordeaux.
ARCHAMBEAUD (Philippe).
Activité : Activités scientifiques.
Adresse : 10, rue des Albatros, 33950 Lège-Cap-Ferret.
Complément de jugement : Jugement modifiant le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité du 1er mars 2019. Dans les conditions suivantes : Concernant la 4ème annuité, le montant du règlement : - au titre du plan arrêté le 1er mars 2019, modifié le 27 novembre 2020, était de 73 964,93 euros, soit un pourcentage de 7 % ; - au titre de la modification proposée, est fixée à 51 897,34 euros soit un pourcentage de 5 %. Concernant la 5ème annuité, le montant du règlement : - au titre du plan arrêté le 1er mars 2019, modifié le 27 novembre 2020, était de 73 964,93, soit un pourcentage de 7 % ; - au titre de la modification proposée, est fixée à 51 897,34 euros soit un pourcentage de 5 %. Concernant la 11ème annuité, le montant du règlement : - au titre du plan arrêté le 1er mars 2019, modifié le 27 novembre 2020, était de 208 898,05 euros, soit un pourcentage de 20% ; - au titre de la modification proposée, est fixée à 230 965,64 euros soit un pourcentage de 22 %. Concernant la 12ème annuité, le montant du règlement : - au titre du plan arrêté le 1er mars 2019, modifié le 27 novembre 2020, était de 208 898,05 euros, soit un pourcentage de 20 % ; - au titre de la modification proposée, est fixée à 230 965,64 euros soit un pourcentage de 22 %. Maintenant les autres modalités du plan de redressement. N° RG : 09/09291